

Publié le 25 août 2022

La Spl La Ciotat Shipyards en grande forme

Le 22 juin dernier, la Spl La Ciotat Shipyards a retenu l'entreprise MB92 pour l'attribution de la grande forme du site naval de La Ciotat. La mise en concurrence concernait la grande forme de radoub, destinée à la mise à sec de yachts de plus de 80 mètres, deux nefs industrielles couvertes (nef C et environ la moitié de la nef B), des bureaux et des terrepleins adjacents pour une superficie totale d'environ 38 000 m2.



Construite en 1969, la grande forme a été remise en état en 2016 avec notamment la construction d'un nouveau seuil intermédiaire à 200 mètres et une salle de pompage. Cette dernière avait fait depuis l'objet de 2 titres d'occupation du domaine public d'une durée inférieure à 36 mois attribués à MB92. « Elle est l'une des rares formes de radoub de cette taille (350 mètres) toujours en activité en Europe capable d'accueillir les plus grands yachts du monde, ce qui en fait un équipement rare en méditerranée », peut-on lire dans le communiqué publié par la Spl.

Plusieurs critères pris en compte

Dans la décision, La Ciotat Shipyards a pris en considération plusieurs critères : l'expertise du candidat dans la réalisation de travaux de refit de yachts de plus de 80 mètres ; le nombre prévisionnel de créations d'emplois directs et indirects ; le montant des investissements notamment ceux qui bénéficieront ou participeront à la valorisation du domaine public ; la qualité de la proposition financière qui devait intégrer une redevance annuelle fixe d'un montant de 1 450 000 euros et une redevance annuelle variable et négociable de 1 à 3 % selon les investissements et l'activité du candidat sur le site ; la démarche environnementale du candidat.

La Ciotat attire du gros poisson

« Nous avons reçu deux offres de grande qualité, de la part de Monaco Marine et MB92 et la négociation a permis de faire jouer la concurrence pleinement. Elles témoignent l'une et l'autre de la motivation manifeste de ces deux acteurs majeurs de la réindustrialisation du site à vouloir se développer à La Ciotat » explique **Philippe Vincensini, DG de La Ciotat Shipyards**. La Ciotat Shipyards a finalement attribué l'exploitation exclusive de la grande forme au chantier naval MB92 qui a démontré que, par son expérience dans la gestion et la réparation de yachts, elle est plus à même d'assurer au site naval la venue des yachts de plus de 80 mètres avec en outre des projets qui sont plus importants en termes de volume, de durée et de chiffre d'affaires permettant la captation d'une valeur ajoutée globale supérieure et une activité davantage créatrice d'emplois locaux.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Une étape cruciale franchie

Selon **Patrick Ghigonetto, président de La Ciotat Shipyards**, « c'est une bonne nouvelle pour l'emploi local et le développement économique de notre territoire. Nous pouvons être fiers que des entreprises aussi solides s'intéressent autant à notre site. La souplesse et la réactivité dont a fait preuve MB92 pour traverser la crise ukrainienne et aller chercher une autre clientèle viennent conforter les résultats de l'appel à projets ». « Une étape cruciale vient d'être franchie pour l'avenir des chantiers. L'attribution de ce contrat s'inscrit pleinement dans la stratégie que Patrick Boré avait conçue pour ce site avec l'implantation de plusieurs acteurs de poids », déclare de son côté **Arlette Salvo, maire de La Ciotat**.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2